

27 juin 2019

LIVRE BLANC

Les rencontres régionales Tourisme et Handicap

FOCUS TECHNIQUE

Créer un document en FALC



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

Lionel Flasseur - Directeur Général d'Auvergne Rhône-Alpes Tourisme



« Le tourisme bienveillant, initié par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, vise à prendre en compte les impacts environnementaux, climatologiques, économiques et sociétaux des actions menées. Cela consiste avant tout à être attentif aux relations humaines, à la création de liens entre habitants et touristes et à favoriser l'accès aux vacances pour tous.

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme s'engage auprès de l'Etat, de la Région, des professionnels du tourisme et des représentants d'associations du monde du handicap à construire une offre touristique accessible afin de permettre aux personnes à besoins spécifiques et à leur entourage de vivre pleinement une journée ou un séjour de vacances.

Nous réunissons et animons un réseau de partenaires départementaux et associatifs, créant ainsi une dynamique indispensable à l'échelle régionale. »

Sommaire :

Page 3 - les rencontres régionales du 27 juin 2019

Page 8 - focus technique : produire des documents FALC

Page 19 - le coin des bonnes pratiques : les sentiers accessibles





SE RENCONTRER ICI

01

Les rencontres régionales

L'objectif premier de ces rencontres, c'est connaître ses homologues, savoir ce qu'ils font, leurs bonnes pratiques mais aussi leurs difficultés.

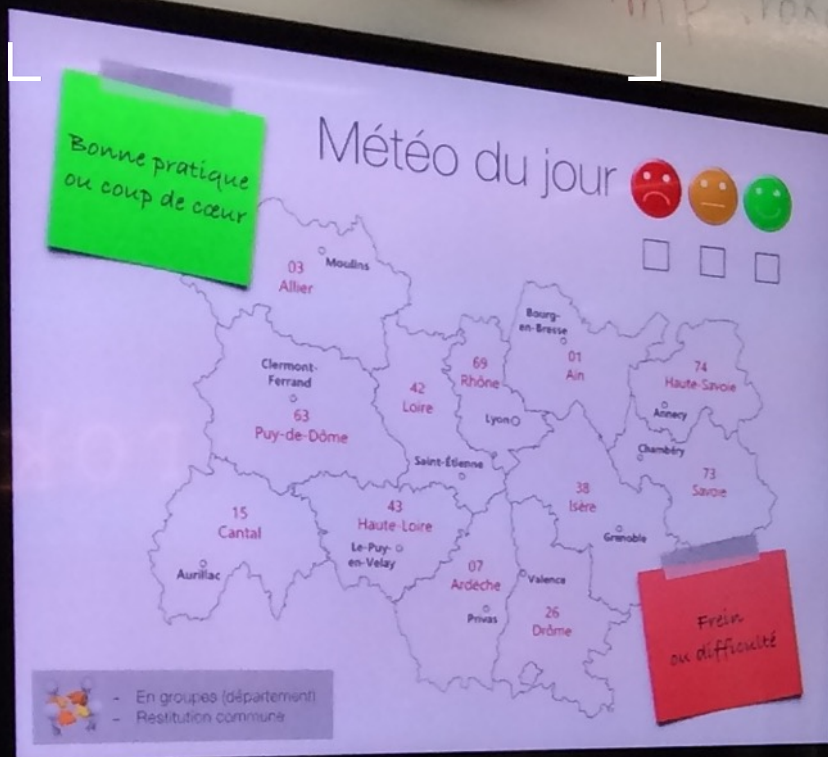
Ces journées ont pour vocation de partager les informations pour avancer mieux et plus loin.

Ensemble, nous pouvons acquérir une culture commune et monter en compétence sur des sujet pointus.



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

BULLETIN MÉTÉO



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

Rencontre du 27 juin 2019

Après une introduction d'information sur l'actualité de la marque d'État Tourisme & Handicap par Marie-Odile BEAU de la Direction Générale des Entreprises et par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, les discussions ont permis de faire remonter les informations terrains auprès des directions régionales et nationales : freins politiques, manque de temps, retards et défauts dans la mise en œuvre des Ad'AP, limites financières du bénévolat, ...

Aucun tabou ni animosité, mais de vrais constats pour « *faire avancer les choses* ».





👍 L'accompagnement en amont de l'audit de labellisation est un réel atout !
L'évaluateur permet une prise de conscience au-delà de la marque.

😊 Des structures vont bien au-delà de la marque !
👍 Émergence des demandes de sentiers accessibles.

🏆 Le Trophée du tourisme accessible motive les autres structures du territoire à rentrer dans la démarche.

😊 Bonne coopération entre les évaluateurs du tourisme et du handicap



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

Outil de labellisation complexe et chronophage.



Absence d'évaluateurs handicap sur certains départements.
Manque de temps accordé à la marque sur les fiches de poste.

Difficulté d'échanges lors des audits en raison de la complexité des cahier des charges. Des demandes parfois hors des compétences des évaluateurs (cadre bâti).



Trop peu de sensibilisation des élus locaux.



PRÉVISION

Relevé de notes...

Vous avez accepté de nous livrer votre météo actuelle et vos prévisions pour 2020, et nous en avons tiré 3 grands enseignements :

- Le point négatif : l'outil GMTH est actuellement un frein tant qu'il ne fonctionne pas correctement.
- Le point positif : le réseau des évaluateurs au niveau régional joue bien son rôle, et la régularité des commissions régionales a été soulignée par beaucoup d'entre vous.
- Votre plus forte demande : vous êtes très nombreux à avoir souligné le manque de visibilité de la Marque chez les professionnels, l'absence de motivation entre structures touristiques, le manque total de visibilité quant aux retombées touristiques de la marque. Vous êtes nombreux à souhaiter la mise en place d'un **réseau des structures labellisées**, afin de dynamiser leurs offres, de créer des synergies (BtoB), d'entraîner d'autres structures, de communiquer efficacement (BtoC)...

UNE DYNAMIQUE À POURSUIVRE

Suite aux remarques observées lors de cette rencontre, la région annonce son plan d'action :

- Intégration de l'offre Tourisme et Handicap dans les grandes thématiques de la Région : Gastronomie, Œnotourisme, Pleine nature, Génération Montagne, Mieux-être thermal, Sites Emblématiques
- Poursuite des actions d'animations des référents évaluateurs
- Soutien aux évaluateurs bénévoles
- Formation des professionnels
- Promotion des sites labellisés mais aussi d'initiatives majeures et inclusives en matière d'accessibilité et de confort d'usage dans la région (promo web, réseaux sociaux, brochure, site pro du CRT...)
- Positionnement du CRT en tant que Référent régional auprès de Tourisme & Territoires
- Participation active du CRT aux comités Adh'oc et notamment au travail de « refonte » sur les cahiers des charges prévu en 2020
- Soutien à l'Association ATH et participation du CRT à ses actions (en 2020 Salon Mahana – Lyon et Autonomic - Paris)
- Travail en collaboration avec les services de la Région : Service Tourisme et Mission Handicap



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



LIRE ICI



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

02

FOCUS TECHNIQUE

avec les Falceurs de l'ADAPEI Drôme

**Un atelier pratique sur le FALC animé
par l'UNAPEI* Auvergne-Rhône-Alpes
a donné un coup d'air frais
sur le début d'après-midi caniculaire.**

**Union nationale des associations de parents,
de personnes handicapées mentales et de leurs
amis, anciennement : Union Nationale des
Associations de Parents d'Enfants Inadaptés)*

FALC : Facile à Lire et à Comprendre

« Rien pour nous sans nous »

Mis au point en 2009 dans le cadre d'un projet européen, le FALC est développé en France par l'Unapei, en lien avec l'association française **des auto-représentants Nous Aussi**.

Plus qu'un texte facile à lire, le FALC est une méthode de rédaction qui permet de rendre l'information accessible au plus grand nombre.

Le FALC est un engagement sociétal pour favoriser l'accès à la formation et aux apprentissages des personnes handicapées.

Nous Aussi est une association de personnes handicapées intellectuelles créée en 2001 en France.

Elle agit **pour que les personnes changent leur regard sur elles-mêmes** et fassent changer le regard de la société.

Nous Aussi se bat pour que les capacités des personnes et leurs compétences soient mises en avant, plutôt que leurs difficultés. L'association agit pour que les personnes soient associées aux décisions qui les concernent :

« Rien pour nous sans nous ! ».

Principe N°1 :

Le FALC est nécessairement réalisé pour et avec des personnes handicapées.



Lire plus simplement

Faciliter la compréhension

Le FALC vise à simplifier et à rendre accessibles des documents, qu'ils soient sur support écrit, électronique ou audiovisuel.

À l'origine, le FALC est destiné à simplifier les procédures de la vie quotidienne : ouvrir un compte bancaire, voter, etc...

Principe N°2 :

Le FALC n'est pas une fin en soi.

Le FALC est utilisé pour simplifier un propos compliqué.

Parfois il n'est pas nécessaire de faire du FALC, d'autant que « lire » reste une activité complexe.

Un FALC ou des FALC ?

Adapter le FALC à chaque lecteur.

On touche ici aux limites du principe

« Rien pour nous sans nous ! » :

ce qui convient à une personne sera trop simplifié
ou trop complexe pour une autre personne.

À moins de créer une version par lecteur,
la version proposée au public est nécessairement
un consensus pour convenir au plus grand nombre.

*« Essayez toujours d'en savoir le plus possible
sur les personnes qui utiliseront vos informations
et sur leurs besoins. »**

Principe N°3 :

Travailler avec des associations locales :
ce sont elles qui connaissent le mieux
la demande réelle de votre public.

* : c'est la règle N°1 du guide « L'information pour tous :
Règles européennes pour une information facile à lire et
à comprendre » !

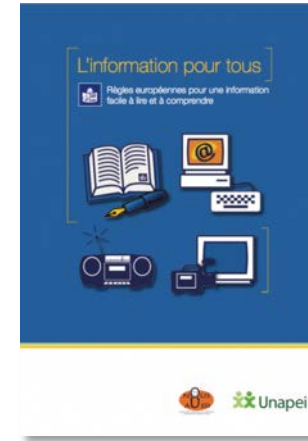
Le FALC : 53 règles à lire et à comprendre

Comment écrire des textes FALC ?

Pour transposer des messages complexes, certaines règles de bon sens doivent être respectées : utiliser un vocabulaire abordable, sans jargon, une syntaxe simple, des polices de caractère lisibles etc.

L'Unapei diffuse un Guide réunissant tous ces principes :

« L'information pour tous : règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre ».



Inutile de recopier ici ce qui est déjà très bien rédigé dans ce guide !

Téléchargez-le ici :

<https://www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/>

Tout le monde peut écrire en FALC

Pourquoi des règles ?

Les règles sont une liste de conseils qui permettent aux gens de faire des choses de la même manière et comme il faut.

Ces règles ont été mises au point dans le cadre du projet européen
« ***Vers une formation continue pour les personnes handicapées intellectuelles*** ».

Tout le monde peut écrire en respectant ces règles.

Mais utiliser le FALC, ce n'est pas seulement rédiger un texte.

Le FALC c'est aussi **prendre l'engagement** d'impliquer les personnes handicapées intellectuelles en leur permettant de monter en compétence, c'est-à-dire participer à l'élaboration de ces textes.

Utilisation du logo européen Facile à Lire

Remarque : en n'obligeant qu'à la relecture par une personne handicapée, le logo européen FALC ne garantit qu'à minima la philosophie d'inclusion.

Vous pouvez rédiger un texte facile à lire vous-même de très bonne qualité.

Mais pour apposer le logo européen Facile à Lire (gratuit) vous devez suivre les règles suivantes :



- Votre document doit être rédigé selon les 53 règles du Facile à Lire.
- Au moins une personne ayant un handicap intellectuel a lu votre document et a dit qu'il était facile à lire et à comprendre.
- Le nom du(des) correcteur(s) doit apparaître dans la brochure.
- Mentionner : "© Logo européen Facile à lire: Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu".
- Le logo doit être Bleu PANTONE 072 et de taille minimale 15mm

Inclusion Europe se réserve le droit de retirer la permission d'utiliser le logo européen facile à lire si les publications soumises soulèvent des doutes sérieux quant à l'utilisation des règles FALC dans leur préparation.

Plus d'informations sur <https://easy-to-read.eu/fr/european-logo/>

La marque qualité FALC

C'est pour respecter l'objectif initial de formation des personnes handicapées, que l'UNAPEI avec le soutien de *Nous Aussi* a créé la marque Qualité FALC.

La Marque Qualité FALC a pour vocation de valoriser les acteurs engagés dans une démarche éthique et qualitative de production de services autour du FALC. C'est la première référence qualité qui marque l'engagement d'acteurs professionnels garantissant la participation effective de personnes handicapées intellectuelles à toutes les étapes.



La Référence Qualité FALC a été pensée autour de 3 domaines : formation, rédaction, conseil... La marque est attribuée gratuitement par une commission inclusive annuelle.

Les titulaires signent une licence d'utilisation, et prennent **de véritables engagements en matière d'inclusion et de formation des acteurs.**

Pour trouver une structure titulaire de la marque :

<https://www.unapei.org/article/marque-qualite-falc/>

Ne pas confondre !

Utilisation du pictogramme normalisé S3A



*Le pictogramme S3A (utilisation, graphisme, couleur)
a été normalisé par l'Association française de normalisation
(AFNOR) sous la dénomination NF X 05-050*



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

L'Unapei a créé le symbole **d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité (S3A)** en 1998.

Apposé sur des guichets, des lieux de passage, des produits ou des documents, le pictogramme S3A signale à ces publics les structures, produits, services et prestations de toutes natures qui leur sont rendus accessibles grâce à la **mise en œuvre de moyens techniques et humains**. Il contribue à les rassurer et les encourage à s'aventurer dans l'établissement. L'objectif est de les inciter à une plus grande autonomie.

L'apposition du pictogramme S3A (normalisé) implique des engagements réels en faveur de l'accessibilité.

Administrations, sociétés de transports, centres commerciaux, musées, hôpitaux... Tous les acteurs de notre environnement quotidien peuvent s'en emparer.

Interrogation écrite !

Quelques exercices vus ensemble lors de la rencontre du 27 juin...

Trouvez la bonne formulation en FALC pour les phrases suivantes*:

1. Au lieu d'écrire : « *Dans une région qui regorge d'activités* ».

Vous pouvez écrire : _____

*oui, vous avez le droit de vous aider du guide...

<https://www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/>



2. Au lieu d'écrire : « *Accueil en gestion libre dans des gîtes climatisés* ».

Vous pouvez écrire : _____

3. Au lieu d'écrire : « *Julie ne peut pas ne pas appeler Pierre pendant son séjour de vacances adaptées !* ».

Vous pouvez écrire : _____

Réponses :

1. Dans une région qui propose beaucoup d'activités, comme des randonnées, des promenades en bateaux, des visites de musée, des concerts et des spectacles.
2. Accueil en gestion libre veut dire que les vacanciers du gîte sont responsables de laver leur linge, de nettoyer le gîte, de faire les courses et de cuisiner... Le camping ne s'occupe pas de ces tâches.
3. Julie doit appeler Pierre pendant son séjour de vacances adaptées !



ÉCHANGER ICI



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

03

Le bon coin...

Les rencontres régionales, c'est fait
pour échanger des bonnes pratiques,
voir ce qui se fait ailleurs,
tisser des liens...

SE PROMENER ICI



Les bonnes pratiques en matière de sentiers

Les promenades confort :
un positionnement transversal axé « confort d'usage ».

Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, force est de constater que peu d'itinéraires de promenade et de randonnée sont marquées Tourisme & Handicap. Pourtant un cahier des charges est dédié à cette thématique et la région est riche de sites propices !

Terrain trop pentu pensez-vous ?

Allons faire un tour en Savoie, où l'Agence Alpine des Territoires a finalisé 30 « promenades confort », accessibles à tous les publics : les familles avec poussette, le promeneur du dimanche, les seniors, les personnes à mobilité réduite, les enfants en bas âge, etc.




SAVOIE MONT BLANC


**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme


SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

En 2007, le Conseil départemental de la Savoie acte le développement de la démarche. Les premières promenades confort voient le jour selon un cahier des charges précis. Les itinéraires sont conçus sur des chemins roulants, sécurisés, larges et de faible pente. Des bancs sont installés à intervalles réguliers pour favoriser les moments de repos.



Les promenades confort sont aisément repérables grâce à leur picto jaune et permettent d'accéder à un point de vue, un site remarquable... Certaines sont ludiques ou pédagogiques, comme le chemin historique d'Hannibal à Bramans, la découverte du Land'art à Hautecour ou l'observation des oiseaux au Bourget du Lac. Quelques-unes couvrent une partie des Promenades savoyardes de découverte, autre concept savoyard permettant de lier balade et scénarisation. Les itinéraires évoluent au fil des années, sont parfois allongés ou agrémentés de plans d'interprétation, de mobilier de confort.

Ces sentiers sont confortables et accessibles à tous. Ils ne ciblent donc pas uniquement les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Au contraire, ils permettent d'évoluer côte à côte et favorisent la convivialité (largeur de cheminement 1,50 m). Les promenades confort séduisent plus de 300 000 visiteurs chaque année.

[Retrouvez les promenades confort sur le site Savoie-Mont-Blanc](#)

Le cahier des charges des promenades confort est complémentaire à la marque Tourisme et Handicap. Les promenades confort ne sont pas toutes accessibles en autonomie aux publics handicapés. Certaines nécessitent un accompagnement certain.

- Téléchargez [le cahier des charges Promenade Confort](#)
- Téléchargez [le cahier des charges Tourisme et Handicap Itinéraires de promenade et de randonnée](#)

D'autres infos également utiles sur le [Guide du confort d'usage](#) version 2019 : outil et démarche, dont les promenades confort sont un mode d'expression et qui posent un regard très ouvert sur l'accessibilité.



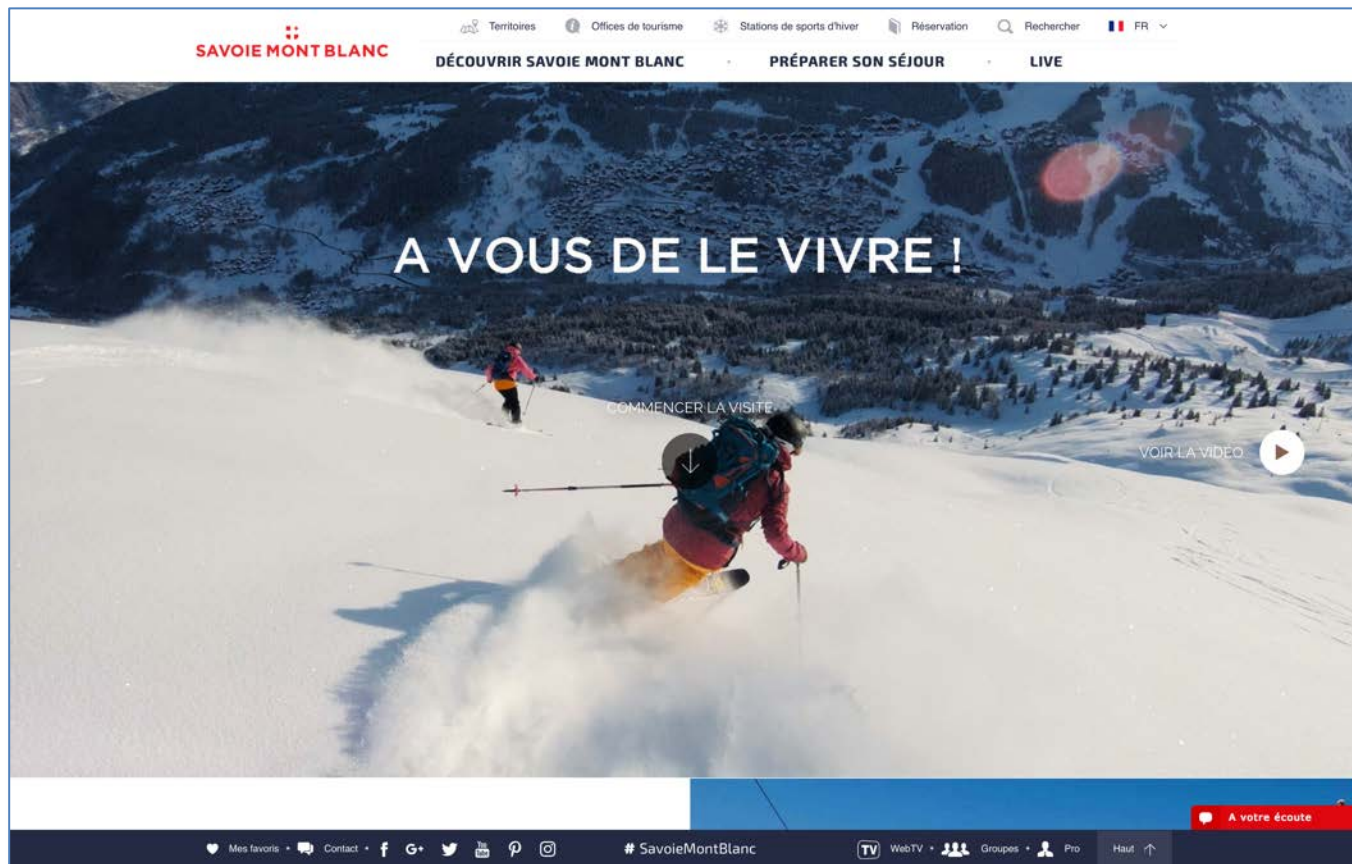


**Marque Tourisme et Handicap
et Promenades confort :
des points de contrôle communs.**

- Parking
- Distance et durée
- Sécurité optimale
- Balisage de qualité
- Mobilier
- Chemin roulant
- Chemin large
- Déclivité très modérée
- Dévers
- Entretien régulier
- Les supports d'information

Le coup de cœur : une communication précise et ciblée à destination des publics handicapés sur le support de communication grand public !

100% INCLUSION !!!



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme



Commune, territoire



Autour de moi



Stations et villages de montagne (12)

Autour des lacs (5)

Stations thermales (2)

Coups de coeur

Balades en famille (5)

Types

Sans accompagnateur (29)

Durées

Moins de 1 heure (7)

Moins de 2 heures (17)

1/2 journée (4)

Dénivelés

< 50 m (22)

50 - 100 m (4)

100 - 300 m (1)

Saisons

Printemps / été / automne (29)

Hiver (21)

Accueil et services

Handitourisme (19)

Animaux acceptés (18)

Prestations adaptées pour déficients moteurs (19)

Prestations adaptées pour déficients auditifs (1)

Prestations adaptées pour déficients mentaux (1)

Prestations adaptées pour déficients visuels (1)

PARTAGER ICI

Annuaire

Pendant cette journée nous avons noté combien vous avez apprécié pouvoir vous connaître et échanger. Cet annuaire, à jour au 1^{er} septembre 2019 sera actualisé à chaque livre blanc.

- **Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme :**
Céline Coudouel c.coudouel@auvergnerhonealpes-tourisme.com
- **Allier (03) :**
Chloé Gorse c.gorse@allier-tourisme.net
- **Ardèche (07) :**
Hélène Graillat helene.graillat@ardeche-guide.com
- **Cantal (15) :**
Émilie Compigne ecompigne@cantal.fr

PARTAGER ICI

- **Drôme (26) :**
Françoise Alazard falazard@ladrometourisme.com
- **Grenoble (38) :** Anne-carole Guirado Patrico
anne-carole.guirado-patrico@grenoble-tourisme.com
- **Loire (42) :**
Françoise Pontet Francoise.Pontet@loire.fr
et Cécile Angeloni Cecile.Angeloni@loire.fr
- **Haute-Loire (43) :**
Magali Engel mengel@auvergnevacances.com
- **Puy de dôme (63) :**
Nicole Boudon nicole.boudon@puy-de-dome.fr
- **Office de tourisme des Monts du lyonnais (69) :**
Cécile Cordat cecile.cordat@montsdulyonnaistourisme.fr
- **Savoie (73) :**
Catherine Agnoletto catherine.agnoletto@agate-territoires.fr
et Gérard Thievenaz : gerard.thievenaz@agate-territoires.fr
- **Haute-Savoie (74) :**
Régine Dublet rdublet@idt-hautesavoie.com

MERCI



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme